

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADAC

- MERCREDI 5 JUIN 2024 -

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres du conseil d'administration :

- Madame Nadège ARNAULT, Présidente de l'ADAC et du Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Monsieur Franck CHARTIER, Vice-Président de l'ADAC
- Madame Pascale DEBALLÉE, secrétaire de l'ADAC et Vice-Présidente du Conseil départemental
- Madame Geneviève GALLAND, Conseillère départementale déléguée
- Monsieur Gérard DUBOIS, Conseiller départemental
- Madame Anne TRUET, Conseillère départementale
- Monsieur Patrick MICHAUD, Vice-président du Conseil départemental
- Monsieur Etienne MARTEGOUTTE, Vice-président du Conseil départemental
- Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président de la Communauté de Commune Chinon Vienne et Loire
- Monsieur Jean-François CESSAC, Maire de Larçay
- Monsieur Jérôme VAUGOYEAU, Directeur de l'ADAC et du CAUE

Élu du conseil départemental :

- Madame Isabelle PAVÉRO-RAIMOND, Conseillère départementale déléguée

Maires et Présidents d'EPCI :

- Madame Anne BAYON, Présidente de la Communauté de communes Autour de Chenonceau Bléré Val de Cher
- Madame Brigitte DUPUIS, Présidente de la Communauté de communes du Castelrenaudais
- Monsieur Gérard HENAULT, Président de la Communauté de communes Loches Sud Touraine
- Monsieur Éric LOIZON, Président de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre
- Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Val d'Amboise
- Monsieur Benoit BARANGER, Maire de Bourgueil
- Madame Sophie MÉTADIER, Maire de Beaulieu-lès-Loches
- Madame Lucette CARRE, Adjointe au Maire d'Ambillou
- Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY, 1^{er} adjoint au Maire d'Abilly
- Monsieur Janick ALARY, Maire d'Azay-sur-Cher
- Monsieur Christophe LOYAU-TULASNE, Maire de Berthenay
- Monsieur Patrick GOETGHELUCK, Conseillé délégué de la Mairie de Bléré
- Monsieur François LALOT, Maire de Chançay
- Monsieur Patrick BACH, 1^{er} Adjoint de la Mairie de Céré-la-Ronde
- Monsieur Frédéric VAILLANT, Maire de Chambourg-sur-Indre
- Monsieur Ghislain GUYON, Adjoint au Maire de Charentilly
- Monsieur Pascal DUPRÉ, Maire de Chargé

- Monsieur Jean-Jacques DE SMET, Adjoint au maire de Cigogné
- Monsieur Marc LEPRINCE, Maire de La Ferrière
- Monsieur Claudy FOUQUET, Maire de Marigny-Marmande
- Monsieur Jacques LEMAIRE, Maire de Monnaie
- Madame Blandine BENOIST, Maire de Neuillé-le-Lierre
- Monsieur Joël BESNARD, Maire de Nouzilly
- Monsieur Claude COURGEAU, Maire de Pocé-Sur-Cisse
- Madame Françoise MORIN, Maire de Pouzay
- Madame Claude PAIN, Maire de Saint-Antoine-du-Rocher
- Madame Catherine LEMAIRE, Maire de Saint-Christophe-sur-le-Nais
- Monsieur Régis SALIC, Maire de Saint-Étienne-de-Chigny
- Monsieur Patrick PASQUIER, Maire de Saint-Hippolyte
- Madame Martine CZAPEK, 1^{ère} Adjointe au maire de Saint-Hippolyte
- Madame Nathalie SAVATON, Maire de Savonnières
- Monsieur Aurélien TOULMÉ, Adjoint au maire de Savonnières
- Madame Isabelle SÉNÉCHAL, Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines
- Madame Claude FERRAND, Adjointe au Maire de Vernou-sur-Brenne
- Madame Marie-Annette BERGEOT, Maire de Villaines-les-Rochers
- Monsieur Frédéric DUPEY, Maire de Villeperdue
- Madame Brigitte PINEAU, Maire de Vouvray
- Madame Anne DÉsirÉ, Conseillère Déléguée Ville de Tours

Partenaires :

- Madame Stéphanie BONNET, Directrice Générale des Services du Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Monsieur Jean-Luc PORHEL, Directeur des archives municipales
- Madame Myriam REBIAI, Cheffe du service urbanisme et des territoires à la DDT 37
- Madame Sylvie JUIN, Secrétaire générale de la Mairie d'Abilly
- Monsieur Abel PIRES, Suppléant de Mme Sabine THILLAYE, Députée
- Monsieur Alexandre NORGUET, Directeur de l'AMIL 37
- Madame Hélène BUGNY, Juriste de l'AMIL 37
- Monsieur Sébastien PIVIDAL, Directeur de l'ATU
- Madame Maryse FRIOT, SHOT
- Monsieur Michel CABREUX, SHOT
- Monsieur Michel MATTEI, Chef de service/urbanisme du PNR Loire Anjou Touraine
- Madame Nathalie BERTIN, Directrice Touraine Logement
- Madame Sylvie HATTENVILLE, Direction déléguée au pilotage stratégique à l'appui aux services et aux territoires.
- Monsieur Stéphane POUËSSEL, Président de la FFB 37
- Madame Natacha DARDEAU, FFB 37
- Monsieur Franck CHARNASSÉ, DGA aménagement de Tours Métropole Val de Loire.
- Monsieur Dominique MAES, Architecte DPLG
- Monsieur Denis DRU, Géomètre-expert
- Monsieur François COME, Président de Maisons Paysannes de Touraine
- Monsieur Jean-Marc LECONTE, cabinet ORCOM
- Monsieur Thomas Riant-Devilliers, cabinet Grant Thornton

La séance est ouverte à 14h12.

Madame Nadège ARNAULT, Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et de l'ADAC ouvre la séance et donne la parole à Monsieur Franck CHARTIER Vice-Président de l'ADAC et Président du CAUE 37.

ORDRE DU JOUR

<i>Rapport</i>	<i>Objet</i>
1	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2023
2	Rapport moral et rapport d'activités de mai 2023 à mai 2024
3	Désignation d'un représentant des collectivités (EPCI) au Conseil d'Administration
4	Bilan financier 2023
5	Budget 2024
6	Objectifs et projets 2024/2025
7	Questions diverses

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2023

Sur proposition de Monsieur Franck CHARTIER, le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ADAC du 20 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT DE MAI 2023 / MAI 2024

Monsieur Franck CHARTIER présente le rapport moral et d'activités à l'assemblée.

1) Conseils aux collectivités

Afin d'être en phase avec la réalité des projets en cours de traitement par les équipes, il est précisé que la comptabilisation prend en compte les projets finalisés et les projets toujours en cours d'échange et/ou d'étude par les équipes.

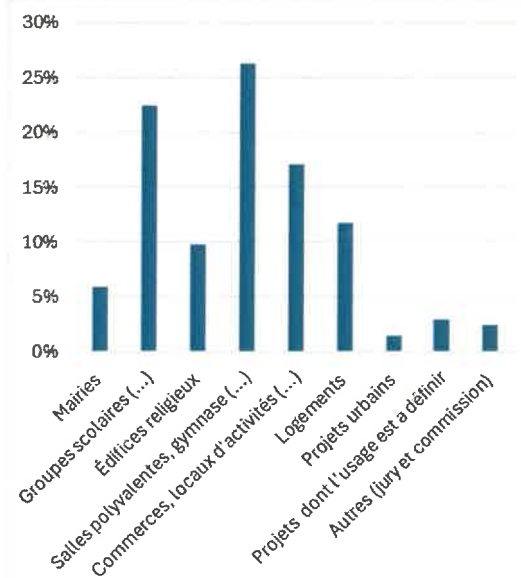
LE PÔLE ARCHITECTURE

Les chargés de missions en architecture de l'ADAC|CAUE 37 ont réalisés cette année 196 dossiers.

Le nombre de projets neufs représente 13% de l'ensemble des projets. Le nombre de projets existants représente 87% du total des projets. Cela concerne tous types d'interventions sur le bâti existant (rénovation énergétique, réhabilitation, extensions...).

✓ Les thèmes concernés

- 6 % des projets concernent des bâtiments de **mairies**
- 22% des projets concernent des bâtiments de **groupes scolaires, multi-accueil, crèches et ALSH**
- 10% des projets concernent des **édifices religieux**
- 26% des projets concernent des équipements sportif et socioculturel (**salles des fêtes, salles polyvalentes, gymnases ou encore bibliothèques**)
- 18% des projets concernent des **commerces et bâtiments d'activités** (compris activité médicale)
- 12% des projets concernent du **logement**
- 1% des projets concernent des projets urbains
- 3% des projets concernent des édifices patrimoniaux dont l'usage est à définir
- 2% des projets sont des participations à des jurys ou commission de concours notamment



✓ Des dossiers annexes sont également traités comme par exemple

- la rédaction d'un référentiel architectural pour la CCTVV, en partenariat avec les ABF
- une réflexion sur le financement des édifices culturels
- la participation au comité scientifique du CIAP de Tours
- la participation à des commissions locales de Secteurs Patrimoniaux Remarquables

Par ailleurs, les animations pédagogiques et autres sujets de sensibilisation représentent une part importante du travail des architectes.

✓ La nature des projets du pôle Architecture

- Rénovation énergétique de bâtiments
- Réhabilitation au sens large d'édifices
- Restauration de monuments historiques
- Extension de locaux existants
- Création de bâtiments neufs

✓ La nature de l'accompagnement

L'accompagnement prend différentes formes selon le projet et les attentes des collectivités :

- Réalisation de pré-études, d'études de faisabilité, d'état sanitaire pour aide à la décision
- Accompagnement dans la sélection d'un maître d'œuvre (cahier des charges, consultations, analyse des offres ...)
- Expertise ponctuelle

Pour la grande majorité de ces projets, les chargés de mission du pôle Architecture travaillent en équipe avec un ou plusieurs autres collègues de l'ADAC|CAUE 37, notamment les conseillers en énergies, les juristes et la spécialiste de finances publiques.

✓ Les Monuments historiques

L'intervention sur un monument historique nécessite une démarche spécifique. L'architecte du patrimoine du CAUE 37 accompagne notamment les communes qui ont des projets sur des monuments inscrits ou classés. Il travaille en étroite concertation avec les Architectes des Bâtiment de France et la Conservation régionale des Monuments Historiques. Cette année, 9 projets portaient sur des monuments classés et 12 sur des monuments inscrits.

✓ Quelques exemples de projets architecturaux accompagnés :

- **Chinon** : extension du cinéma - Concours / lauréat choisi en mars 2024
Il s'agit d'une opération conséquente (environ 2 millions € de travaux). La commune a été accompagnée depuis 2021 à travers de nombreuses études de faisabilité.
Ensuite, un programme de consultation de maîtrise d'œuvre a été rédigé dans le cadre d'un concours de marché public.
L'analyse des candidatures puis des esquisses en tant que commission technique a été réalisée.
Le lauréat a été désigné en mars 2024, il s'agit du groupement avec comme mandataire Linéaire A.
- **Luzé** : création d'un Tiers Lieu
Il s'agit d'une opération complète, depuis l'étude de faisabilité réalisée en août 2022 jusqu'à la notification du Maître d'œuvre en avril 2024.
C'est un projet original porté par la commune : imaginer un lieu oublié comme lieu fédérateur de la commune avec revalorisation du patrimoine, aménagement paysager, interactions entre plusieurs activités économiques et sociales avec la création de salles associatives, d'un café associatif et d'une micro-brasserie.
L'idée est d'intégrer la population dans le projet au travers de concertations avec le Maître d'œuvre et de chantiers participatifs afin qu'elle puisse s'approprier les lieux. Ce projet, au-delà d'un projet architectural et économique, a pour vocation de redynamiser le bourg et de recréer du lien social.
L'architecte désigné en avril 2024 est Ambroise Jamin.

✓ *Focus et présentation du projet du Manoir de la Baronnière à Avoine, inauguré le 14 mai 2024, par Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président de la CC Chinon Val de Vienne et Guillaume DARRAS, Conseiller en architecture du patrimoine. Projet d'une réhabilitation architecturale d'un monument historique inscrit accueillant aujourd'hui les services financiers de la CC Chinon Val de Vienne. Il s'agit d'une opération complète, depuis l'étude de faisabilité réalisée en octobre 2020 jusqu'à la livraison du projet en 2023. Le maître d'ouvrage a réalisé des travaux de qualité, avec des matériaux biosourcés respirants et respectueux du patrimoine (enduit chaux-chanvre, vitraux aux fenêtres avec verre performant thermiquement, chemin de câbles en chêne...).*

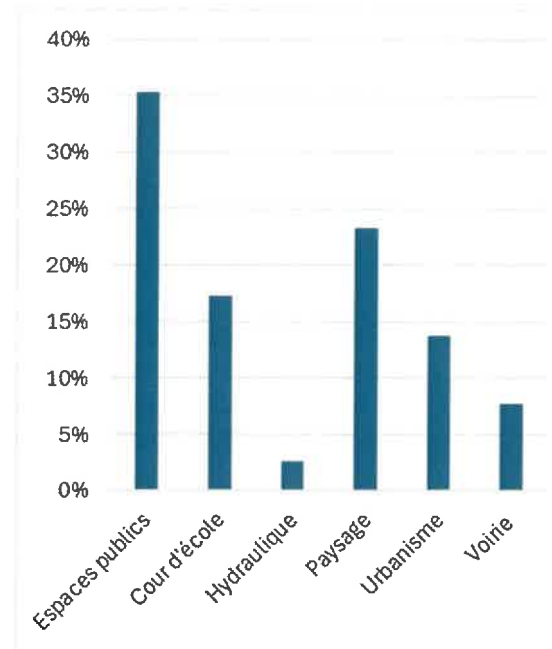
✓ *Focus et présentation du « Tiers-lieu » d'Abilly, inauguré le 15 décembre 2023, par Madame Sylvie JUIN, Secrétaire générale, et Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY, élu à la mairie d'Abilly, en collaboration avec Lydia PAGÈS, Conseillère en architecture, et Alexandre GUILBERT, Juriste. Présentation des différentes étapes du projet, participation des habitants au projet et ouverture du tiers lieu composé d'une épicerie, d'un restaurant et de chambres d'hôtes.*

LE PÔLE PAYSAGES ET URBANISME

Les chargés de missions en paysage et urbanisme de l'ADAC|CAUE 37 ont réalisé **116 dossiers**.

✓ La nature des projets et les thèmes concernés

- 35 % des projets sont relatifs à la requalification d'espaces publics
- 23% des projets concernent des questions relatives aux paysages (parcs de loisirs, espaces naturels, cimetières...)
- 17% des projets concernent des cours d'écoles (renaturation, désimperméabilisation), dont 1 AMI projet Terrecole qui concerne les écoles de Villeloin-Coulangé, Loché-sur-Indrois, Orbigny, Genillé, Céré-la-Ronde et Nouans-les-Fontaines
- 14% des sujets sont liés à l'urbanisme opérationnel (lotissements, zones d'activités, densification douce, requalification urbaine...)
- 8% des projets ont traités à des requalifications de voiries et/ou de créations d'aménagements pour les circulations douces
- 3% des projets concernent des accompagnements sur des questions hydrauliques



Par ailleurs, les animations pédagogiques et autres sujets de sensibilisation représentent environ 10% du temps de travail du pôle urba-paysage.

✓ La nature de l'accompagnement

L'accompagnement prend différentes formes selon le projet et les attentes des collectivités :

- **Réalisation d'études et de pré-études pour aide à la décision**
- **Accompagnement dans la sélection d'un maître d'œuvre (cahier des charges, consultations, analyse des offres...)**
- **Expertise ponctuelle**

Pour la grande majorité de ces projets, **les chargés de mission du pôle paysage - urbanisme travaillent en équipe avec un ou plusieurs autres collègues de l'ADAC|CAUE 37**, notamment les juristes.

✓ Quelques exemples de projets paysage – urbanistique accompagnés :

- **Château Renault (CA) : Étude Quartier de la Gare - Projet TL**
Les travaux de démolition de la tour de la gare, située place de Bourgogne à Château-Renault et propriété du bailleur social Touraine Logement, se sont achevés fin 2024.
L'architecture de cet immeuble, datant de 1974, était devenue inadaptée et la typologie des logements beaucoup moins attractive et recherchée.
Il s'agissait d'un immeuble emblématique de la ville, avec ses 11 étages et ses 70 logements.
La démolition de cet immeuble a été l'occasion d'une réflexion sur le réaménagement de ce quartier de logements sociaux datant des années 1970.
L'ADAC|CAUE 37 a réalisé une pré-étude permettant d'esquisser à la fois la reconversion de la friche urbaine laissée par cette démolition, mais également la requalification du quartier avec la possibilité de mieux prendre en compte le paysage de la vallée de la Brenne en connectant cet ensemble urbain à la coulée verte inscrite dans le vallon du centre-bourg. La possibilité de densifier d'autres espaces disponibles sur le quartier a également été analysée.
Sur cette base de travail, Touraine Logement étudie désormais les possibilités de recréer des logements mieux adaptés aux besoins des habitants de Château-Renault et aux attentes de la ville.

- Benais (TOVL) : Cour de l'école élémentaire**
 Il s'agit d'une étude portée par la commune ayant pour objectif de mener une réflexion concernant l'aménagement de la cour de l'école élémentaire et des abords.
 Dans un premier temps, la demande était de proposer un aménagement autour du puit afin de le mettre en valeur.
 Puis, la demande s'est étoffée et l'aménagement s'est porté sur l'ensemble des espaces extérieurs récréatifs. Il s'agit alors de mettre l'accent sur la végétalisation de la cour afin de créer des îlots de fraîcheur, d'entamer une réflexion sur les revêtements de sols afin de réduire les phénomènes de réverbération de la chaleur, de réorganiser les usages pour favoriser la mixité, et enfin de réfléchir à la sécurisation du parvis et des divers usages (giration bus, stationnements véhicules, piétons, cyclistes).
 Une première étude a été établie puis cette dernière a été mise à jour afin de ne conserver que les éléments réalisables par la commune.
- Bréhémont (TVI) : Aménagement de la place du 8 mai**
 Les paysagistes de l'ADAC|CAUE 37 sont intervenus à la demande de la commune de Bréhémont sur la réflexion du réaménagement de la place du 8 mai, place emblématique et centrale au cœur du bourg de Bréhémont d'environ 3 000 m². La commune souhaitait une place mettant en valeur les nombreux services existants (école, mairie, cabinet médical) et nouveaux services autour du cœur de bourg habitant ainsi que de valoriser le bourg vu depuis la levée, haut lieu de passage de la Loire à vélo. Ainsi, l'étude a porté sur la valorisation de la place d'un point de vue paysager ainsi que depuis la place elle-même, sa végétalisation pour accueillir de nouveaux usages (notamment ceux liés à la future bibliothèque ou encore de créer un espace convivial pour les sorties de l'école) ainsi que la valorisation de son cadre bâti très qualitatif. Une attention particulière a été portée sur la liaison cycles entre Levée de la Loire et le camping via la place avec la création et l'intégration dans l'aménagement d'ensemble de la piste cycle qui a été inaugurée dès 2023. L'ADAC|CAUE 37 a rendu l'étude en fin d'été 2021 et accompagné la commune dans le marché de maîtrise d'œuvre jusqu'au recrutement du Maître d'œuvre paysagiste (ZEPPELIN) à l'automne 2022.

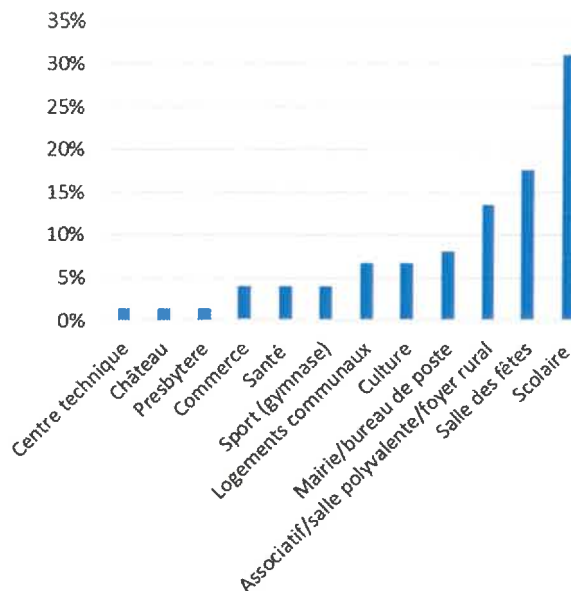
✓ Focus et présentation du PEAC (parcours éducation artistique et culturel) par Vincent CHARDON, paysagiste-concepteur. Ce projet pédagogique s'articule sur 6 séances avec l'objectif final : la production d'un herbier poétique. L'intervention de l'ADAC|CAUE 37 s'articule autour de deux temps : un premier temps de présentation du projet, séquences et objectifs ainsi que de la présentation du métier de paysagiste-concepteur; un second temps autour d'une journée thématique au château d'Azay-le-Rideau où les collégiens découvrent le parc via un carnet jeu de piste le matin puis une activité thématique autour de l'herbier des pelouses du château l'après-midi ainsi que la prise d'un échantillon d'une des essences végétales du parc pour s'inspirer et écrire lors de l'atelier d'écriture qui clôture la journée. Ces animations pédagogiques sont ouvertes à tous les collèves d'Indre-et-Loire. Elles ont déjà eu lieu avec les collèges de Montlouis-sur-Loire, de Descartes et de l'île Bouchard.

LE PÔLE ÉNERGIE

Les chargés de missions énergie (thermique et ENR) de l'ADAC|CAUE 37 ont été amenés à produire des éléments pour **152 dossiers au total**.

✓ Les bâtiments concernés

- **95% des projets sont relatifs à des bâtiments communaux**, 5% des projets concernent des bâtiments intercommunaux.
- La majorité des projets concerne la rénovation d'un seul bâtiment, mais **la part des projets impliquant des ensembles de bâtiments augmente significativement, et représente cette année 30% des sollicitations.**
- **La moitié des projets concerne la rénovation énergétique des écoles et des crèches (30%) et des salles des fêtes (20%).** Sont ensuite essentiellement concernés les bâtiments liés aux activités associatives, culturelles, et les mairies.



✓ La nature de l'accompagnement

L'accompagnement prend différentes formes selon le projet et les attentes des collectivités :

- **Expertise ponctuelle** (10% des projets)
- **Réalisation de pré-études pour aide à la décision** (30% des cas)
- **Accompagnement dans la définition du projet énergétique** : accompagnement complet de la pré-étude au choix de la maîtrise d'œuvre (20% des projets), ou accompagnement partiel (40% des projets)

✓ La nature des projets énergétiques

Si les projets comptabilisés relèvent encore essentiellement de la rénovation thermique et architecturale de bâtiments communaux, des projets d'autres natures apparaissent :

- **Approche de mutualisation de l'énergie avec des réseaux de chaleur ou de froid** (15% des projets)
- **Audit Décret Tertiaire** (15 % des projets)
- **Intégration des Énergies Renouvelables** (25% des projets) via études d'opportunité et de faisabilité
- Parmi les projets intégrant des ENR, **le bois et la géothermie sont majoritairement étudiés** (respectivement 45% et 30% des projets). Le solaire photovoltaïque commence également à prendre une part significative dans les projets ENR (20% des études d'intégration des ENR en cours)

Pour la grande majorité de ces projets, **les chargés de mission énergie travaillent en équipe avec un ou plusieurs autres collègues de l'ADAC|CAUE 37** : architecte, juriste, spécialiste finances publiques, paysagiste.

✓ Quelques exemples de projets accompagnés :

✓ *Focus et présentation orale d'un projet d'appel à manifestations d'intérêts (AMI) pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur une décharge publique à Richelieu présenté par Monsieur Etienne MARTEGOUTTE, Maire, Isabelle MARTINEZ, chargée de mission développement des énergies renouvelables, et Alexandre GUILBERT, juriste.*

✓ *Focus et présentation du projet de la rénovation énergétique de bâtiments communaux par Monsieur Janick ALARY, Maire d'Azay-sur-Cher, Isabelle MARTINEZ, chargée de mission développement des énergies renouvelables, et Dimitri BAEY, chargé de mission énergie. Projet global de rénovation énergétique avec utilisation de matériaux biosourcés et mise en œuvre d'un réseau de chaleur géothermale sur plusieurs bâtiments communaux (école, mairie, bibliothèque, salle communale).*

LE PÔLE JURIDIQUE & FINANCIER

✓ Le pôle finances

72 dossiers dont 25 prospectives budgétaires et 23 plans de financements.

Les collectivités ont été accompagnées dans :

- **La réalisation d'analyses ou d'études financières** et la proposition de stratégies,
 - Rétrospectives/prospectives
 - « Renégociation d'emprunts », consultation/analyse d'offre d'emprunt et lignes de trésorerie
- L'orientation et le conseil des élus des collectivités dans la réalisation du **montage financier** de leurs projets, notamment en complément du travail des architectes, thermiciens, chargée de mission ENR, des paysagistes et des urbanistes :
 - Plans de financement
 - Recherche de financements
 - Simulation d'emprunts
 - FCTVA/assujettissement TVA

De juillet 2023 à janvier 2024, la spécialiste de finances publiques a pallié l'absence de secrétaire général à l'ADAC|CAUE 37 en binôme avec Monique Giraud, secrétaire générale de l'ADIL France Rénov' Touraine.

✓ *Focus et présentation de l'accompagnement proposé par l'ADAC en termes de prospectives financières sur différents projets d'envergures à Vernou-sur-Brenne par Madame Pascale DEBALLÉE, Maire, et Audrey BUREAU, spécialiste des finances publiques.*

✓ Le pôle juridique

Les juristes ont été amenés à produire des éléments pour **222 dossiers au total**.

✓ Les dossiers d'analyse et de conseil

141 dossiers d'analyse et de conseil :

- **61 dossiers d'analyse et de conseils sur des problématiques en matière de marchés publics** (relectures de pièces de marchés, rédactions de notes, réponses à des questions diverses),
- **40 dossiers d'analyse et de conseils sur des problématiques de droit de l'urbanisme** (rédactions de notes, réponses à des questions),
- **40 dossiers d'analyse et de conseils sur des problématiques liées au droit public** (question sur le domaine public, chemins ruraux, réseaux, cimetières, relecture de conventions ...).

En parallèle de la gestion des marchés publics par les juristes, ces derniers ont une mission d'analyse et de conseil. Il s'agit de répondre à une question posée par une collectivité. Le traitement de la question implique :

- Une analyse factuelle du problème exposé, des pièces et documents communiqués...,
- Leur confrontation avec la réglementation applicable (recherches, mises en perspectives...),
- La préconisation de solutions (avantages/inconvénients, conséquences pour la collectivité...),
- L'accompagnement dans la mise en œuvre de la solution (formalisation de la décision, validation de documents divers...).

Le recours au conseil peut également prendre la forme d'une validation de documents élaborés par la structure adhérente. La même trame est alors suivie afin de valider la pertinence juridique du document proposé. Tout conseil fait en principe l'objet d'une production écrite des juristes ; elle est subordonnée au respect des lois et règlements.

✓ Les dossiers de marchés publics

81 dossiers de marchés publics et un appel à manifestation d'intérêt comprenant la gestion complète de la procédure de passation : de la rédaction des pièces administratives de marché, des délibérations, de courriers aux entreprises, la vérification des candidatures et des analyses des offres jusqu'à la notification, et les réponses aux demandes de compléments des entreprises évincées.

Dans ces 81 dossiers, figurent :

- 57 marchés de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée concernant des bâtiments en réhabilitation ou en construction neuve (restaurants scolaires, écoles, salles des fêtes, mairies, tiers-lieu,

- commerces, maisons de santé...), des aménagements d'espaces publics (places, cours d'école, centres-bourg, lotissements, requalifications de voirie...),
- 9 accords-cadres de services de restauration scolaire,
 - 5 accords-cadres de maîtrise d'œuvre pour des églises,
 - 1 marché de concours de maîtrise d'œuvre,
 - 1 marché à procédure adaptée avec remise de prestation,
 - 5 marchés de révisions de Plan Local d'urbanisme,
 - 2 concessions d'aménagement.
 - 1 Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) relatif à la conclusion d'un bail emphytéotique portant sur la conception, la construction, le financement, l'exploitation et le démantèlement d'une centrale photovoltaïque au sol,

Impact des projets sur l'économie locale :

Pour l'année écoulée, l'ensemble des marchés de maîtrise d'œuvre gérés par l'ADAC 37 représente un **montant prévisionnel de travaux d'environ 20 millions d'euros**. Plus précisément, cette somme de 20 millions correspond :

- aux marchés de maîtrise d'œuvre notifiés en 2023/2024 pour un montant prévisionnel de travaux de 12 millions d'euros et un montant de maîtrise d'œuvre à 1,3 millions d'euros, et
- aux marchés de maîtrise d'œuvre en cours de passation qui représentent, eux, un montant prévisionnel d'environ 8 millions d'euros de travaux.

Cette liste doit être complétée par les montants ayant trait aux marchés organisés par les collectivités sans le concours de l'ADAC37 ; il arrive en effet que des études réalisées par les services de l'ADAC|CAUE 37 donnent lieu à des consultations par les services des collectivités elles-mêmes.

À plusieurs reprises, les juristes de l'ADAC 37 ont été conduits à coopérer avec le SATESE 37 sur des marchés relatifs à l'assainissement (assistance à maîtrise d'ouvrage, schémas directeurs, maîtrise d'œuvre etc.). Cette coopération est fondée sur la mutualisation de compétences techniques émanant du SATESE 37 et juridiques pour ce qui a trait à l'ADAC 37. Dans ces dossiers, le travail des juristes de l'ADAC 37 est un accompagnement sur les procédures et la rédaction des pièces administratives jusqu'à la notification du marché en question.

✓ La mission d'information

Les juristes ont également une mission d'information : tous les deux mois, ils rédigent un ou deux articles dans la newsletter du CAUE 37 sur des thèmes juridiques qui font l'actualité (jurisprudence, nouvelle loi...). Les agents du pôle participent également à la formation des élus en proposant des demi-journées de formation en partenariat avec l'AMIL.

✓ Focus et présentation de différents projets à Villaines-les-Rochers, ayant nécessité à différentes étapes, d'un conseil juridique. Projets présentés par Madame Marie-Annette BERGEOT, Maire de Villaines-les-Rochers, Sandrine CAPUS et Emilie BELLANGER, juristes : réhabilitation d'un bâtiment en ateliers d'artisans, restauration de l'église, révision du PLU et du DPU.

TABLEAU RÉCAPITULATIF POUR L'ENSEMBLE DES PÔLES

Nombre de dossiers traités par compétence :

	Architecture	Energie	Paysage / Urbanisme	Juridique (marchés publics, urbanisme)	Finances	TOTAL
Juin 2019 ⇨ mai 2020	130		80	230	60	500
Juin 2020 ⇨ mai 2021	230		180	250	120	780
Juin 2021 ⇨ mai 2022	202	63	160	275	80	780
Juin 2022 ⇨ mai 2023	160	129	112	199	90	690
Juin 2023 ⇨ avril 2024	196	152	116	222	72	758
<i>Dont nombre de dossiers terminés</i>	<i>61</i>	<i>51</i>	<i>61</i>	<i>173</i>	<i>51</i>	<i>397</i>

Les résultats observés au 15 avril 2024, au total près de **758** dossiers traités
dont **397** terminés

LA PARTICIPATION AUX CONCOURS

À la demande des collectivités, les architectes de l'ADAC et du CAUE 37 participent gratuitement à des jurys de concours ou les organisent. Sur l'exercice précédent, leur participation à des concours s'est répartie comme suit :

✓ Participation en tant que membre de jury de concours :

- Concours du CFA de Tours-Nord – Maître d'ouvrage : Tours Métropole Val de Loire. Construction d'un bâtiment d'accueil et de restauration labellisé Passivhaus et réhabilitation de bâtiments sur le site de la Cité des Formations à Tours (architecte).

✓ Organisation en amont du jury de concours en lien avec les juristes de l'ADAC et la collectivité organisatrice :

- Concours concernant l'extension du cinéma de Chinon – Maître d'ouvrage : CC Chinon Vienne et Loire Études de faisabilité puis organisation du concours de maîtrise d'œuvre avec l'élaboration du programme et du dossier de consultation. Ensuite analyse des 23 offres reçues et des 3 esquisses présentées au jury de concours (architectes, juristes et des conseillers en énergie de l'ADAC CAUE37).

PROJETS PARTENARIAUX ET DISPOSITIFS CONTRACTUELS

Le CD 37, la DDT, la Région Centre - Val de Loire, l'UDAP, la DRAC et l'ADAC|CAUE 37 coopèrent sur de nombreux dossiers parmi lesquels figurent les projets :

- des 16 Petites Villes de Demain
- de l'ensemble des CRTE des différents EPCI
- et les 21 communes labellisées « villages d'avenir ».

De plus, la plupart des projets sur lesquels travaillent les équipes de l'ADAC|CAUE 37 font l'objet d'une analyse visant à optimiser les plans de financement par la spécialiste finances publiques. Les projets donnent lieu à financements CRTE, DETR, DSIL, Fonds Vert, Fonds départementaux et Fonds région ; dans ce cadre, un travail en lien avec les services concernés est entrepris dès lors que cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, l'ADAC|CAUE 37 est amenée à participer à des commissions (Dotations Globales de Décentralisation, paysage, SPR, Petites cités de caractères, etc.).

✓ Concernant les partenariats et les échanges avec le Conseil Départemental 37 :

- Les services de l'ADAC|CAUE 37 sont en contacts réguliers et étroits avec les différents services du CD 37 :
- La participation à l'ensemble des réunions départementales dès lors que la présence technique de l'ADAC|CAUE 37 est sollicitée.
- Points réguliers voire réunions communes avec les services du CD 37 dans le cadre des aides départementales et en lien avec les projets des collectivités suivis par l'ADAC|CAUE 37.

- Concernant les projets avec le CD 37, le travail en cours sur le projet de centre de secours – CTM sur la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois, le parcours touristique en lien avec l'Agence Départementale du Tourisme sur la commune de Richelieu ou encore les réflexions concernant le prieuré de St Cosme peuvent être cités.
- Des partenariats techniques opérationnels et des échanges réguliers ont également lieu avec la direction des routes et les STA dans le cadre des sollicitations de l'ADAC|CAUE 37 pour des aménagements de centre bourgs ou d'espaces publics qui concernent le réseau départemental des routes. Depuis début 2024, un programme de rencontres techniques entre le CD 37 et l'ADAC|CAUE 37 a été engagé dans le cadre des projets en cours et à venir.

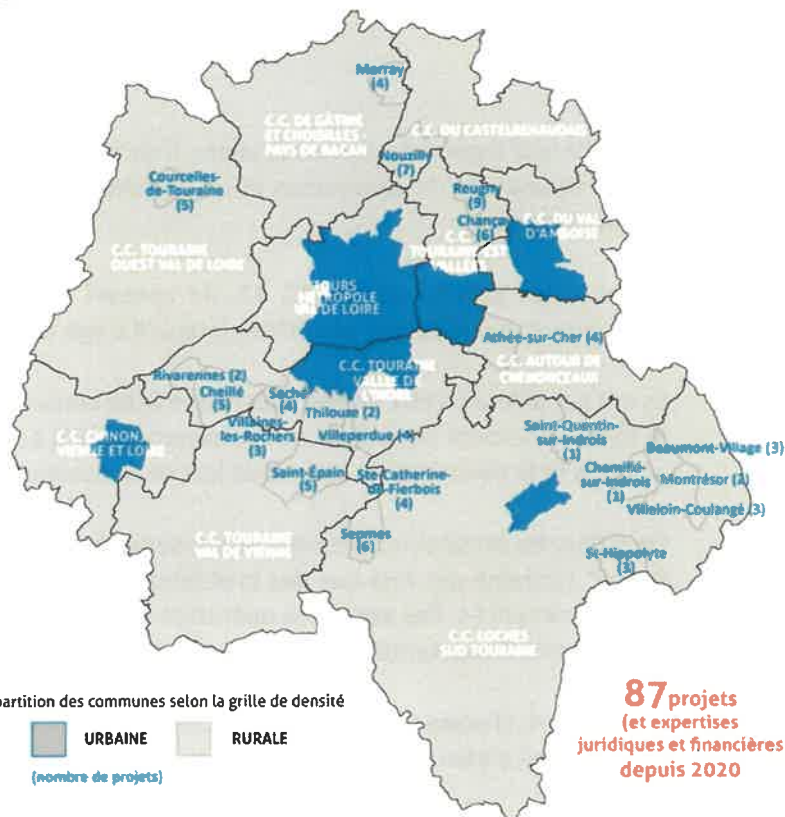
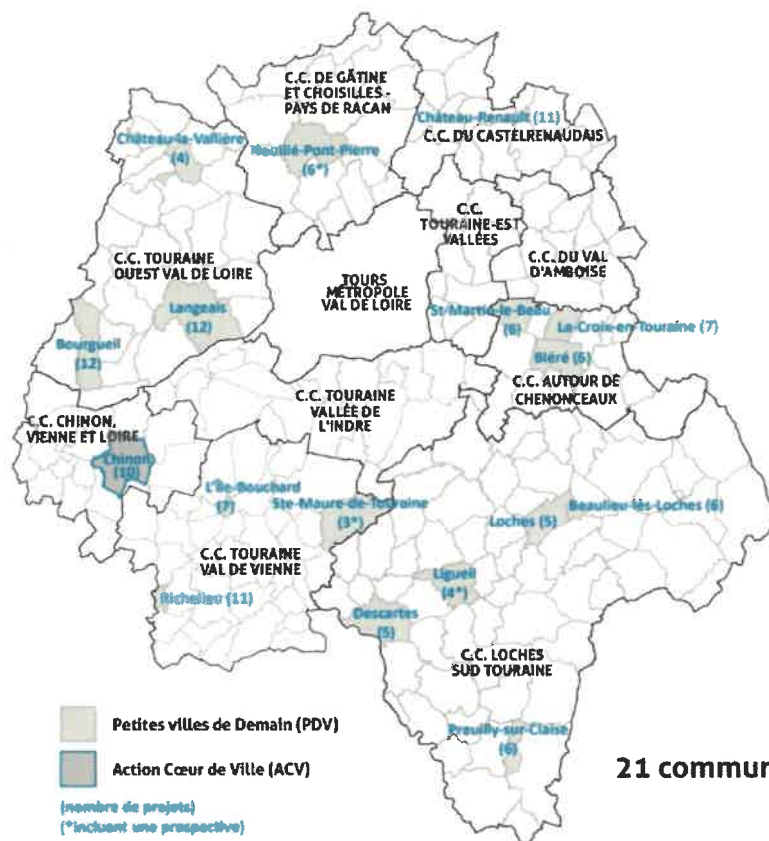
✓ **Concernant les partenariats avec les services de l'État :**

- Les services de l'ADAC|CAUE 37 sont mobilisés de façon régulière dans des réunions à la demande de la DDT ou des collectivités elles-mêmes afin d'intervenir dans les dispositifs Petites Villes de Demain / action cœur de ville et le label Village d'avenir.
- Une réunion mensuelle a lieu entre UDAP 37 et ADAC|CAUE 37 pour une revue de projets privés et publics.
- La participation à de nombreuses réunions organisées par la DRAC (avec le réseau relatif au patrimoine par exemple).
- La coopération importante avec le CRMH (Conservation Régionale des Monuments Historiques) sur les dossiers liés aux monuments historiques.

✓ **Concernant les partenariats avec la Région Centre Val de Loire :**

- Les services de l'ADAC|CAUE 37 échangent avec les services régionaux concernés et avec les Pays dans le cadre des dispositifs contractuels mobilisés ou à mobiliser (CRST, COT EnR, crédits spécifiques, etc.) et pour les projets des collectivités auxquels ils sont associés.
- Les services de l'ADAC|CAUE 37 ont initié des rencontres avec l'agence régionale DEV'Up afin notamment d'échanger sur des sites communaux ou intercommunaux sur lesquels travaillent l'ADAC|CAUE 37 et pouvant potentiellement faire l'objet d'une valorisation en lien avec les prospects identifiés par DEV'Up sur le département d'Indre-et-Loire.

Opérations de revitalisation des centres bourgs en Indre-et-Loire



L'intervention des équipes de l'ADAC|CAUE37 dans le cadre des dispositifs contractuels sur le département d'Indre-et-Loire

2) Conseils aux particuliers

Près de 346 personnes, dont 186 en périmètre Monuments Historiques soit 54%, ont été conseillées entre juin 2023 et avril 2024 sur les différentes antennes ouvertes.

Majoritairement elles ont sollicité le CAUE 37 pour des conseils dans le domaine de l'immobilier, mais 19 d'entre elles souhaitaient des conseils en lien avec le paysage.

✓ Les thèmes de l'accompagnement aux particuliers :

- 18% de projets de réhabilitation transformation d'habitation
- 32% d'extension
- 22% de façades
- 12% de constructions neuves
- 3% de rénovation et aménagement intérieur
- 5% de projets paysager et d'aménagement
- 8% de conseils divers

Une présence sur tous les territoires d'Indre-et-Loire

PERMANENCES ARCHITECTURE

1^{er} LUNDI de chaque mois	CHINON P.A. Plaine des Vaux N°1 46, rue Gustave Eiffel 9h30-12h30	3^e MARDI de chaque mois	PANZOUT CC Touraine Val de Vienne 11, route de Chazay 9h30-12h30
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 97 63 56	
1^{er} LUNDI de chaque mois	LANGEAIS Maison de Services au Public 7, place du 14 juillet 9h30-12h30	Tous les MERCREDIS matin	TOURS - Mairie 1-3, rue des Minimes (projets localisés à Tours) 9h00-12h30
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 21 67 23	
2^e LUNDI de chaque mois	AMBOISE Pôle Bertrand Schwartz 19, rue de l'Île d'Or 9h30-12h30	Tous les MERCREDIS après-midi	TOURS - CAUE 37 34, place de la Préfecture (projets localisés dans le 37) 14h00-17h00
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 79 41 50		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	
3^e LUNDI de chaque mois	AMBILLOU Pays Loire Nature 1, rue Serpentine 9h30-12h30	2^e MERC. de chaque mois	SORIGNY CC Touraine Vallée de l'Indre 4, Place A. de St-Eusèbe 9h30-12h30
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 34 29 00	
1^{er} MARDI de chaque mois	MONTLOUIS 5/LOIRE CC Touraine Est Vallées 48, rue de la Prélopière 9h30-12h30	1^{er} JEUDI de chaque mois	LOCHES CC Loches Sud Touraine 12, avenue de la Liberté 9h30-12h30
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 91 19 20	
2^e MARDI de chaque mois	BLÉRÉ CC du Val de Cher 19, rue Gambetta 9h30-12h30	3^e VEND. de chaque mois	PREUILLY-SUR-CLAISE France Services 1, place Jean-Baptiste 9h30-12h30
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 23 58 63		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 91 19 20	
2^e MARDI de chaque mois	CHÂTEAU-RENAULT CC du Castelrenaudais 5, rue du Four Brûlé 9h30-12h30	PAYSAGE	
pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 29 57 40		pour prendre RDV, téléphonez au 02 47 31 13 40	
		TOURS CAUE 37 34, place de la Préfecture	

En matière d'ingénierie aux particuliers, il convient de souligner un important partenariat du CAUE 37 avec les communautés de communes et les communes (services instructeurs), SOLIHA, l'UDAP et l'ADIL France Rénov' Touraine.

De plus, les juristes de l'ADAC 37, de concert avec leurs collègues de l'ADIL France Rénov' Touraine, contribuent aux réponses apportées lorsqu'il s'agit de sollicitations juridiques.

Ils ont par ailleurs, cette année, rédigé une fiche conseil, disponible sur le site internet du CAUE 37, expliquant le fonctionnement de la Taxe d'Aménagement (TA) aux particuliers afin de rendre lisible la gratuité de nos conseils et le paiement de cette taxe lors de la déclaration d'achèvement des travaux (DAACT).

De même les architectes peuvent être amenés à orienter les particuliers vers les conseillers de l'ADIL France Rénov' Touraine dès lors que des problématiques énergétique, d'isolation ou de subvention émergent lors des permanences. Ces synergies opérationnelles entre ADIL France Rénov' Touraine et le CAUE 37 illustrent bien la complémentarité des services octroyés au service des particuliers.

Pour rappel, chaque communauté de communes d'Indre-et-Loire et le CAUE 37 signent une convention qui permet ainsi d'assurer des permanences architecturales et paysagères sur l'ensemble du département.

3) Sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

- **Animation pédagogique (PEAC) *Pierre, feuille, ciseaux*** — Les paysagistes de l'ADAC|CAUE 37 sont à nouveau intervenus dans le cadre d'une formation destinée aux élèves de 4^{ème} du collège de Descartes sur la découverte des jardins du château, en partenariat avec le château d'Azay-le-Rideau, le collège de Descartes et les services de l'Éducation Nationale.

Sur la base des travaux des PEAC 2022-2024, un **livret de visite autonome** à destination des enseignants (primaire et collège) et des guides conférenciers est en cours de conception. Il prendra la forme d'un jeu de piste et de devinettes et accompagnera, entre autres, les enfants dans l'observation, la prospection et la découverte de l'évolution historique du parc du Château d'Azay-le-Rideau.

- **Formations des enseignants du cycle 3** – À la suite des sessions de formation en partenariat avec la Dsden 37 qui se sont déroulées en novembre 2023, les équipes pluridisciplinaires de l'ADAC|CAUE 37 sont intervenues, dans les classes de CM1-CM2 des enseignants ayant suivi la formation, pour des **animations d'une journée ou d'une demi-journée**
 - 20 février – 16 avril à La Croix-en-Touraine – 1 classe
 - 19 mars à Sonzay - 1 classe
 - les 3 enseignants de Bourgueil ont monté une journée d'animation avec une association culturelle locale en contextualisant les supports créés par le CAUE 37 au site de l'abbaye de Bourgueil.

L'élaboration d'un nouveau programme de formation est en cours de finalisation. Il bénéficiera à 8 enseignants et 8 classes en 2024-2025.

- **Rallye Patrimoine**, le 7 mai 2024. Le CAUE 37, parmi 70 intervenants, a participé à la 5^e édition du rallye organisé au cœur de la ville historique de Loches. Comme chaque année, portée par l'association Questio, cette animation pédagogique a permis à 600 scolaires du Lochois de découvrir le patrimoine.

ÉVÈNEMENTS GRAND PUBLIC

L'exercice 2023-2024 a été l'occasion d'un partenariat fructueux avec le **CCCOD Tours** visant à sensibiliser de nouveaux publics aux questions d'aménagement du territoire. Le CAUE 37 a ainsi été accueilli dans le bâtiment conçu par l'agence Aires Mateus pour :

- **La table ronde** autour du livre ***RURALITÉ – trente ans de gestion communale à Chambon*** de **Frédéric Pousin** (architecte, directeur de recherche au CNRS) – samedi 14 octobre dans le cadre des **Journées Nationales de l'Architecture (JNA)**.

Le territoire qui est au cœur du livre est celui du village de Chambon, situé au sud-est de la Touraine ; quant à son héros, c'est Bernard Courcoul, qui fut maire de la commune et qui, pendant 30 ans, s'est impliqué dans la vie quotidienne du village. Également invités à parler du livre : d'**Emmanuelle Blanc** (photographe), **Luna d'Emilio** (chercheuse) et **Jean-Yves Pineau** (directeur de l'association *Les Localos*).

À l'issue de la conférence un temps de dédicace a été organisé en collaboration avec la librairie du CCCOD.

- **La projection du film d'Yvan Petit, *Contourner***, le 29 février 2024 a été l'occasion de nombreux échanges avec une salle comble. Initialement programmée en novembre 2023, cette projection avait dû être reportée.

Chronique de la modification d'un paysage. Le réalisateur a passé une année au bord d'une rivière (le Cher) à filmer un chantier : le creusement d'un bras de rivière artificiel (à Savonnières) dont les travaux doivent permettre de restaurer une continuité écologique.

En 2022, le film avait reçu le soutien financier du CAUE 37, en partenariat avec le CNC, le NEC, la Mission Val de Loire, CiClic, la ville de Tours, la Région et la DRAC Centre—Val de Loire.

Cet événement a donné lieu à une interview du réalisateur parue dans la Nouvelle République le 28/02/24.

Plusieurs expositions, dans des lieux divers permettent une fois encore d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Ils ont également jalonné la programmation 2023-2024 :

- **L'exposition *ArchiteXtures croisées* s'est tenue sur la voie verte Richelieu – Chinon de juin à septembre 2023, en partenariat avec Communauté de communes Touraine Val de Vienne, Touraine – le département, DRAC Centre – Val de Loire.**
En 2022, le CAUE 37 avait demandé aux photographes tourangeaux Pascal Avenet, Frédéric Froument et Guillaume Le Baube de photographier 60 projets d'aménagement dans lesquels les équipes du CAUE 37 et de l'ADAC 37 ont été impliquées.
Imprimées sur grand format (env.1,3m x 1,8m), implantées sur des poteaux, les photographies de ces 60 projets communaux, intercommunaux et départementaux d'Indre-et-Loire ont trouvé une nouvelle visibilité auprès des promeneurs locaux mais également des touristes venus à pied ou à vélo. Cette exposition a également fait l'objet d'une communication, portée notamment par la SNCF, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) dont le thème était le *Patrimoine vivant*. Quel meilleur exemple qu'une ancienne voie de chemin de fer réhabilitée pour accueillir cyclistes et randonneurs ?!
- **L'exposition *Atlas des Régions Naturelles* – Éric Tabuchi & Nelly Monnier – a été présentée dans les locaux de Polytech Tours depuis décembre 2023. Accessibles aux personnels de l'établissement et aux personnes extérieures, une sélection de 100 photographies encadrées illustre chacune des 5 régions naturelles qui composent le Département d'Indre-et-Loire.**
Cette exposition pourrait être proposée sur le 4^{ème} trimestre 2024 en accompagnement de l'action pédagogique *Mon paysage, nos paysages*. Dans ce cadre une conférence dialoguée entre Eric Tabuchi et François Bon à programmer.
- **L'exposition *En quête de la géométrie des rêves* – Jean-Yves Barrier s'est tenue à la Bibliothèque de Saint-Pierre-des-Corps du 19 janvier au 28 février 2024.**
La ville et le CAUE 37 ont travaillé en synergie à la communication des différentes actions programmées dans le cadre de la médiatisation voulue autour de cette exposition :
 - Sensibilisation des personnels de la bibliothèque afin d'assurer l'accueil des visiteurs
 - Organisation d'une conférence
 - Accueil de scolaires lors de visites guidées par l'architecte
 - Rencontre avec les élus et les professionnels lors d'une visite privée conduite par l'architecte

Au-delà de ces événements, un livret catalogue de l'exposition a été édité en partenariat avec le CAUE 37 et la DRAC. Distribué gratuitement aux visiteurs lors des divers temps forts, il est désormais disponible sur simple demande auprès de la ville, de l'architecte ou du CAUE 37.

Contribuant aux événements nationaux par la richesse du patrimoine local, le CAUE 37 a cette année encore programmé une action spécifique dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)** :

- **La visite guidée de l'Église Saint-Gilles en restauration – L'Île-Bouchard, le samedi 16/09**
Grâce aux 3 intervenants, cette visite a permis de découvrir l'histoire de l'église dont la première pierre a été posée en 1067 (**François de Laforcade**), d'appréhender les enjeux du dispositif de sauvegarde des Monuments Historiques (**Guillaume Darras**) et de pénétrer ce site patrimonial en cours de restauration (**Martine Ramat**).

Au sein du tissu associatif local, le CAUE 37 est aussi présent :

- Le 23 mai 2024, le CAUE et ses partenaires ont proposé un **ciné-débat** aux Cinémas Studio porté par le CNP. La thématique, **L'eau, les sols vivants et l'activité humaine** a été discutée à la suite de la projection du film *Paysans du ciel à la terre* de Hervé Payen. Sébastien Salvador-Blanès, *maître de conférences en pédologie* était l'intervenant de la soirée.

FORMATIONS ET INFORMATIONS À DESTINATION DES (futurs) PROFESSIONNELS OU DES ÉLUS

- Organisé dans le cadre de la **Journée Mondiale des Sols (JMS)** qui se déroulait cette année à Orléans, ce temps dédié d'une demi-journée, organisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture 37 avait pour ambition d'aider à comprendre le fonctionnement des sols, leur histoire et leur diversité, notamment en Touraine, afin de sensibiliser au patrimoine commun qu'ils représentent pour l'humanité. « **La connaissance des sols : préalable à tout projet de territoire !** » a rassemblé le mercredi 6 décembre 2023, des experts tels que Xavier Marié, *agronome paysagiste*, Joël Moulin, *pédologue* ou Sébastien Salvador-Blanès, *maître de conférences en pédologie*.

En 2024, un nouveau temps de rencontre sera organisé dans le cadre de la JMS afin de rendre compte de l'expérience menée à Chambourg-sur-Indre dans le cadre de la révision du PLU de la commune.

- Le vendredi 19 avril 2024, à la demande de l'AMIL, les équipes de l'ADAC et du CAUE juristes sont intervenus durant la **première édition de l'école des maires** sur les modules « *Préserver le patrimoine de sa commune et appréhender les grandes évolutions du droit de l'urbanisme* », « *Les bonnes pratiques en matière de biodiversité et de transition écologique dans sa commune* » et « *Les bonnes pratiques pour la transition énergétique – solaire photovoltaïque et rénovation thermique* ».

Le vendredi 16 mai 2024, la spécialiste finances publiques est également intervenue durant l'école des maires sur le module « *optimiser les finances locales et les demandes de subvention* ».

- En partenariat avec Envirobat Centre dans le cadre de leur palmarès 2023, une **journée de visites architecturales** a réuni une trentaine d'élu.e.s et des agents communaux, le jeudi 18 avril 2024. Afin de les sensibiliser à une architecture qualitative fondée sur des matériaux bio et géo-sourcés, maîtrises d'œuvre et maîtrises d'ouvrage ont présenté le travail ayant abouti à ces 5 réalisations exemplaires.

En parallèle, les bâtiments présentés ont fait l'objet de fiches sur le site de l'**Observatoire des CAUE** auquel le CAUE 37 contribue et d'une présentation dans la **Newsletter** et sur les **Réseaux Sociaux**.

- Une **journée technique « Itinérance douce : accueil et aménagement »** portée par l'association Petites Cités de Caractère® et coorganisée avec l'ADAC|CAUE 37 a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023 à Beaulieu-lès-Loches.

Deux temps de réflexions distincts sur l'aménagement des parcours dans les Petites Cités de Caractère® étaient proposés.

Le matin a eu pour objectif d'apporter un **regard critique sur la commune**, en répondant à la question « **Comment l'accueil des touristes peut-il améliorer le quotidien des habitants ?** ».

L'après-midi, après un moment d'échange avec les habitants, **l'équipe pluridisciplinaire de juriste, urbaniste et paysagistes de l'ADAC|CAUE 37 a présenté différentes approches et exemples** de projets de parcours touristiques et d'itinéraires doux.

- **Bien qu'ouverte à toutes et à tous, la conférence de Philippe Madec**, co-fondateur du mouvement de la Frugalité Heureuse et Créative, du 12 octobre 2023 à Tours a principalement rassemblé des acteurs de l'aménagement du territoire. Organisée à l'occasion du lancement public de la **création du groupe Frugalité Touraine**, la conférence portait sur le thème de **l'habitat, de l'architecture et d'un urbanisme écoresponsable**, avec les témoignages de **Cathy Savourey**, adjointe au maire de tours en charge de l'urbanisme, et d'**Éric Boulay**, directeur de l'ADAC|CAUE 37.
- Participation de la chargée de mission développement des ENR à l'animation d'un **webinaire Photovoltaïque** avec la Communauté de communes Chinon-Vienne-et-Loire et le bureau d'étude Akajoule – 18 mars 2023
- Dans le cadre des partenariats avec la Chambre d'Agriculture 37 et l'AMIL, les juristes ont conçu et animée une **formation à destination des élus et des agents communaux** intitulée : **Encourager l'achat de produits locaux en restauration collective** — La première session a eu lieu le 17/10/23, une prochaine se tiendra le 08/10/24.

- Dans le cadre d'un **projet universitaire à Beaulieu-lès-Loches**, l'architecte du patrimoine est intervenu auprès d'étudiants en Master 2 de l'École du Paysage de Blois et de Paris Cité (Aménagement) afin de présenter la dimension patrimoniale d'un projet urbain (12/03/24). Les échanges se sont poursuivis avec ces derniers, le 3/04/24 sur le patrimoine de Tours et le PSMV.
- Intervention à la table ronde Sport et citoyenneté, manifestation à destination des élus et des acteurs du sport qui s'est tenue fin 2024 à la Maison des sports.

CONGRÈS DES MAIRES

Les équipes ADAC|CAUE 37 ont participé au congrès des maires d'Indre-et-Loire sur un stand partagé avec le Conseil Départemental et l'ADIL France Renov' Touraine, le mercredi 29 novembre 2023.

AUTRES

- Les équipes ADAC|CAUE 37 sont présentes dans le cadre des travaux des CAUE, des groupes de travail, des différents opérateurs au niveau de la région Centre – Val de Loire intervenants dans les champs de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie.
- Le CAUE 37 et l'ADAC sont régulièrement appelés pour intervenir, en tant qu'experts, dans différentes assemblées, telles que la conférence « La transition écologique : quels défis pour le sport en région Centre – Val de Loire ? » qui s'est déroulée le 31/01/2024 à Parçay-Meslay.
- Le CAUE 37 a participé au **jury des villages fleuris** pour le Département de l'Indre-et-Loire.
- En novembre 2023, les équipes de l'ADAC|CAUE 37 et les professionnels (paysagistes et architectes du patrimoine) implantés en Indre-et-Loire ont échangé sur leurs pratiques lors de **rencontres** auxquelles étaient également conviés nos collègues des autres CAUE de la région.
- Initiés en 2023, plusieurs **supports d'information** sont en cours d'élaboration, tels que les fiches architecturales réalisées en lien avec l'UDAP ou la présentation du décret tertiaire (principes et démarches).
- Des **fiches techniques** ont été produites comme support à l'action et diffusées lors de nos événements, tels que la JMS 2023, ou sur nos RS et restent accessibles le site internet du CAUE 37.
 - Sols Vivants (partie 1 : les principes - partie 2 : les enjeux)
 - Agrandir sa maison : concevoir une extension (mise à jour 2024)
 - Véranda : entre intérieur et extérieur (mise à jour 2024)
 - La Taxe d'Aménagement (TA)
- Le CAUE 37 s'est engagé dans la **participation à l'édition** du livre dirigé par Jean-Baptiste MINNAERT, Professeur d'histoire de l'art contemporain, Université Paris-Sorbonne, sur l'architecture et l'urbanisme de la commune de Saint-Pierre-des-Corps. Sa sortie étant prévue à l'automne 2024, une programmation de valorisation de cet engagement est d'ores et déjà à l'étude pour 2025.

FNCAUE

- Le CAUE 37, avec une quinzaine de personnes salariées dans d'autres CAUE, contribue au **groupe de travail SENSIBILISATION**, sous-groupe « Missions et Métiers » rassemblé et porté par la **FNCAUE**. Trois rencontres à ce jour (juin, septembre et novembre 2023). L'objectif étant de créer un récit commun autour de la mission de sensibilisation, de la définir, de mener une réflexion sur le positionnement des CAUE dans l'écosystème des acteurs de la sensibilisation et de travailler à une identification des publics.
La production de livrables (rédaction d'une charte et des axes stratégiques à mettre en place) est prévue pour 2024-2025.

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE (URCAUE)

- Depuis quelques années, les CAUE de la région organisent des réunions techniques une fois par an avec des ateliers par profession et par thème (exemple : Saint-Benoît-sur-Loire en 2022, Villesavin en 2023). Ces échanges professionnels sont plutôt enrichissants et constructifs. Ils permettent de partager et de capitaliser sur les connaissances et les méthodes des autres CAUE.

Une telle structuration permet également une meilleure lisibilité régionale pour des actions mutualisées et d'affirmer le cas échéant des positions communes.

Fort de ces constats, les différents présidents de CAUE ont décidé en 2023 de réaffirmer leur attachement à une union régionale souple et réactive afin de dynamiser les coopérations et mutualisations dès lors que cela est pertinent et opportun. Le fondement et l'identité des CAUE sont départementaux. Les CAUE, suivant leur capacité et leur gouvernance, n'ont pas forcément les mêmes orientations mais l'URCAUE permet de travailler sur des synergies et des actions ou communications mutualisées.

COMMUNICATION

- Chaque mois, est diffusée la **newsletter** du CAUE 37.
- L'ADAC|CAUE 37 est présent sur **les réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, LinkedIn). La présence sur ces 3 canaux permet de diffuser une information ciblée en fonction des publics.
- Le **site internet** est un outil permettant de découvrir les missions du CAUE 37 et de suivre son actualité (permanences délocalisées, programme des manifestations...) grâce à une mise à jour régulière. L'entrée par cible permet aux visiteurs de trouver rapidement les informations qu'il recherche. De nombreuses ressources sont téléchargeables gratuitement, comme sur le site de l'ADAC.
- **La presse** est systématiquement destinataire des communiqués de presse pour annoncer les manifestations du CAUE 37 ou tout nouveau service ouvert aux particuliers ou aux collectivités.

Cette année encore, plusieurs émissions de radio et de télévision, des articles de journaux ont relaté des projets et des événements pour lesquels l'ADAC 37 et le CAUE 37 ont œuvré. À titre d'exemple, l'interview d'Yvan Petit annonçant la projection du film *Contourner* au CCCOD est parue dans la Nouvelle République le 28/02/24.

Dans son bulletin de mars 2024, Maisons Paysannes de Touraine a consacré deux articles sur la vie et les missions du CAUE 37, ainsi que sur le travail complémentaire effectué avec l'ADIL France Rénov' Touraine.

En novembre 2023, la revue Strenae mettait en ligne une parution consacrée à *La ville et l'enfant* dans lequel il fait récit du retour d'expérience *Ma ville, mon patrimoine*, projet mené à Loches (2019). Le CAUE d'Indre-et-Loire était intervenu auprès des élèves de cycle 3 des écoles Vigny et Lamblardie pour imaginer avec eux des aménagements urbains.

- Le CAUE 37 adhère et contribue à l'association **Ni Vu Ni Connu - NVNC** - association nationale de communicants en architecture depuis 2 ans et au **Club de la presse Centre - Val de Loire** - réseau local des professionnels de la presse et de la communication.

4) Équipes



Guillaume DARRAS
Diplôme en architecture
du Patrimoine
guillaume.darras@caue37.fr
02 47 31 13 48 (69526)



Lydia PAGÈS
Diplôme en architecture
lydia.pages@caue37.fr
02 47 31 13 42 (69521)



Rémi BASSEZ
Diplôme en architecture
urbaniste
remi.bassez@caue37.fr
02 47 31 13 45 (69523)



Clément PILLETTE
Diplôme en architecture
clément.pillette@caue37.fr
02 47 31 47 86 (69512)

DIRECTEUR
Jérôme VAUGOYEAU
Géographe - Urbaniste
jvaugoyeau@adac37.fr
02 47 31 47 33 (63408)



Céline BRARD-BÉZIAUD
Secrétaire générale
administration@caue37.fr
administration@adac37.fr
02 47 31 49 53 (69520)



Laure LETINOIS
Responsable de la communication
et des projets événementiels - Graphiste
laure.letinois@caue37.fr
02 47 31 13 43 (69522)



Vincent CHARDON
Paysagiste concepteur
vchardon@caue37.fr
02 47 31 13 46 (69524)

34 Place de la préfecture - 37000 TOURS

Audrey BUREAU
Spécialiste finances publiques
abureau@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69513)



Sandrine CAPUS
Juriste marchés publics
scapus@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69514)

Yann JAGOT
Diplôme en architecture
yjagot@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69517)



Anne GAY TRIOLLET
Diplômée en architecture
agaytriolet@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69509)

Emilie BELLANGER
Juriste
ebellanger@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69515)



Dimitri BAEY
Chargé de mission énergie
dbae@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69507)



Frédéric BATÔT
Chargé de mission énergie
fbatot@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69506)

Guillaume GAGNIER
Chargé d'opération en urbanisme
ggagnier@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69516)



Alexandre GUILBERT
Juriste
aguilbert@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69505)



Isabelle MARTINEZ
Chargée de mission développement
des énergies renouvelables
imartinez@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69517)



Mathilde FAZAKERLEY
Paysagiste conceptrice
mfazakerley@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69525)



Justine PAUZE-VIEUX
Paysagiste conceptrice
jpauze@adac37.fr
02 47 31 47 33 (69518)

ARRIVÉES EN 2023/2024

→ **Jérôme VAUGOYEAU** est arrivé dans la structure le 1^{er} octobre 2023 en remplacement de Eric BOULAY parti en retraite. Il occupe la fonction de directeur de l'ADAC, du CAUE 37 et de l'ADIL France Rénov' Touraine. Ses principales missions sont :

- Pilotage des trois structures et des projets en lien avec les équipes
- Encadrement d'une équipe pluridisciplinaire
- Conseils dans le montage d'opérations et dans la constitution de dossiers et la mise en œuvre des actions des collectivités en lien avec les équipes
- Animation du réseau d'experts et des partenaires

→ **Céline BRARD-BÉZIAUD** occupe la fonction de secrétaire générale pour l'ADAC et le CAUE 37 depuis le 1^{er} février 2024 en remplacement de Carine CROS. Ses domaines d'interventions sont principalement :

- La gestion des conseils d'administration et des assemblées générales
- La gestion des actes administratifs
- La gestion des conventions avec les fournisseurs et partenaires

FOCUS : Départ à la retraite d'Éric Boulay

« Mesdames, Messieurs,

Après 15 années à la tête de l'ADAC 37, 7 années de co-direction ADAC|CAUE 37, et 2 années après la création de l'ADIL France Rénov' Touraine, je quitte serein ces 3 structures. Celles-ci constituent, aujourd'hui, un exemple unique en France en matière d'ingénierie. La mutualisation souhaitée par le Conseil départemental et les communautés de communes d'Indre-et-Loire apporte chaque jour la preuve de son efficacité.

A l'occasion de ce départ à la retraite, je remercie toutes les personnes, quelle que soit leur place, avec lesquelles j'ai travaillé et, bien sûr aussi, Martine Chaigneau, Présidente historique de l'ADAC 37 et Vincent Louault, Président de l'ADAC|CAUE 37|ADIL France Rénov' Touraine, qui m'ont donné leur confiance et offert des conditions de travail fondées sur l'écoute et le dialogue. Je suis sûr que Franck Chartier, qui leur succède, s'inscrira dans cette logique et dans une histoire qui se poursuit.

Je pars serein donc parce que la transmission est désormais assurée ; mon successeur à la direction de l'ADAC|CAUE 37|ADIL France Rénov' Touraine, Jérôme Vaugoyeau, est arrivé voici près de 3 mois et il œuvrera à la poursuite d'une action publique soucieuse d'efficacité et d'éthique.

Il peut s'appuyer sur une équipe constituée de professionnels de très grande qualité qui continuera de répondre aux objectifs de conseils aux communes et aux particuliers, de formation, de sensibilisation et d'action culturelle.

Belles fêtes de fin d'année, je vous souhaite plein de joies.

Eric BOULAY »



3 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DES COLLECTIVITÉS (EPCI) AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour mémoire, l'article 12 des statuts prévoit que « le conseil d'administration est composé de 20 membres. Le Président du conseil départemental est de droit le Président du conseil d'administration.

- *Pour le 1^{er} collège, les conseillers départementaux désignent en leur sein 10 représentants*
- *Pour le 2nd collège, le groupe des communes désigne en son sein 4 représentants et le groupe des EPCI à fiscalité propre désigne en son sein 6 représentants*

...

Les membres du deuxième collège sont élus lors de l'Assemblée Générale des communes et des E.P.C.I adhérents à l'Agence et sont élus pour la durée de leur mandat.

...

Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles. »

Monsieur Thierry BOUTARD avait été désigné comme représentant de la Communauté de Commune du Val d'Amboise au Conseil d'Administration de l'ADAC.

Suite à de nouvelles élections à la mairie d'Amboise, son siège doit être pourvu au Conseil d'Administration de l'ADAC.

Un nouveau représentant des EPCI du second collège doit être élu pour siéger au Conseil d'Administration.

Les EPCI à fiscalité propre adhérentes à l'ADAC sont au nombre de 10 : **Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher ; Castelrenaudais ; Chinon Vienne et Loire ; Gâtines Racan ; Loches Sud Touraine ; Touraine Ouest Val de Loire ; Touraine Val de Vienne ; Touraine Vallée de l'Indre ; Val d'Amboise et Touraine Est Vallées.**

Pour mémoire, les membres du second collège représentant les EPCI sont :

Nom	Fonction
M. Alain ANCEAU Vice-Président	Représentant la CC Gâtine Racan
M. Denis FOUCHÉ	Représentant la CC Chinon Vienne et Loire
M. Gérard HENault Secrétaire	Président de la CC Loches Sud Touraine
Mme Stéphanie RIOCREUX	Représentant la CC Touraine Ouest Val de Loire
M. Christian PIMBERT	Président de la CC Touraine Val de Vienne
<i>M. Yves AGUITON proposé au Vote en AG le 05 juin 2024</i>	<i>Président de la CC du Val d'Amboise</i>

Proposition d'un candidat parmi les 10 EPCI : Monsieur Yves AGUITON représentant de la CC du Val d'Amboise a fait part de sa candidature.

Le quorum de l'Assemblée générale étant atteint, Monsieur Yves AGUITON est élu à l'unanimité par les membres présents des représentants des Communautés de Communes du second collège du Conseil d'Administration de l'ADAC.

Les représentants des EPCI au Conseil d'Administration de l'ADAC 37 sont :

- M. Alain ANCEAU, Représentant de la CC Gâtine Racan
- M. Denis FOUCHÉ, Représentant de la CC Chinon Vienne et Loire
- M. Gérard HENault, Secrétaire, Représentant de la CC Loches Sud Touraine
- Mme Stéphanie RIOCREUX, Représentant la CC Touraine Ouest Val de Loire
- M. Christian PIMBERT, Représentant de la CC Touraine Val de Vienne
- M. Yves AGUITON, Représentant de la CC du Val d'Amboise

4 - BILAN FINANCIER : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Section	Recettes 2023	Dépenses 2023	Résultat d'exercice	Résultat 2022	Résultat cumulé
Investissement	13 998,89 €	9 497,66 €	+4 501,23 €	+812,30 €	+5 313,53 €
Fonctionnement	799 852,54 €	889 760,46 €	-89 907,92 €	+393 649,50 €	+303 741,58 €
Total des sections	813 851,43 €	899 258,12 €	-85 406,69 €	+394 461,80 €	309 055,11 €

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011-Charges à caractère général

En 2021, l'ADAC 37 a pris à sa charge la location du stand pour le congrès des maires (4 300 €). Il est également rappelé que l'ADAC 37 et le CAUE 37 prennent à leur charge cette dépense par alternance. Ainsi, en 2023, l'ADAC a pris en charge cette location (4 400 €).

En 2022 et 2023, nous pouvons constater une hausse des dépenses dans les domaines suivants :

- Prix du carburant
- Coût de la location des véhicules de service (nouveau contrat souscrit au printemps 2022)
- Fournitures, petit mobilier, frais de déplacements, logiciels : dépenses en lien avec l'augmentation des effectifs de l'ADAC.

Chapitre 012-Charges de personnel

L'augmentation en 2023 sur ce chapitre s'élève à environ 139 000 € par rapport à 2022 et peut s'expliquer ainsi :

- Recrutement d'un chargé de mission énergie en mai 2022, comptabilisé en année pleine en 2023,
- Recrutement d'un chargé de mission « développement des énergies renouvelables » en janvier 2023,
- Augmentation de la rémunération de l'agent mis à disposition de l'ADIL France Rénov' Touraine pour occuper le poste de directeur adjoint à compter de juin 2022 (refacturation prévue), comptabilisée en année pleine en 2023,
- Retour à temps plein d'un agent en juillet 2022 qui bénéficiait d'un temps partiel de droit, comptabilisé en année pleine en 2023,
- Augmentation de 183 € nette mensuelle accordée en juillet 2022 aux agents ayant une rémunération inférieure à 2 500 €, comptabilisée en année pleine en 2023,
- Augmentation du point d'indice de 3,5 % pour l'ensemble des personnels en juillet 2022, comptabilisée en année pleine en 2023,
- Augmentation du point d'indice de 1,5 % pour l'ensemble des personnels en juillet 2023,
- Période de tuilage du poste de directeur entre octobre et décembre 2023.

L'augmentation est limitée par l'absence de secrétaire générale entre juillet et décembre 2023. Le recrutement a été lancé en mai 2023. Le poste a été pourvu à partir de février 2024.

Recettes de fonctionnement :

- **Participation du Conseil départemental** : L'ADAC 37 et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ont signé une convention d'objectifs et de moyens qui précise notamment les modalités financières. La contribution annuelle maximum mentionnée sur la convention 2022-2024, modifiée par avenant en 2023, a défini une augmentation de 50 000 € de la participation en 2023 et également en 2024 afin de répondre aux besoins croissants des collectivités et de doter l'agence des compétences en matière d'énergie.

Années	Contribution du CD 37	Évolution N/N-1
2019	320 000 €	=
2020	330 000 €	+ 10 000 €
2021	390 000 €	+ 60 000 €
2022	390 000 €	=
2023	440 000 €	+ 50 000 €
2024	490 000 €	+ 50 000 €

- **Participation des adhérents** : elle s'élève pour 2023 à 238 949 €
 Au total, ce sont 261 communes qui adhèrent à l'agence sur 272, soit :
 - o 95,6 % des communes du département (100 % des communes hors métropole),
 - o 10 communautés de communes qui adhèrent pour le compte de la CC mais aussi pour l'ensemble de leurs communes,
 - o 11 communes qui adhèrent individuellement (sur le territoire de Tours Métropole Val-de-Loire).

Le taux de cotisation des adhérents est resté identique de sa création en 2009 jusqu'en 2019. L'augmentation des sollicitations et les besoins de recrutement ont incité le conseil d'administration à voter une augmentation du taux à compter du 01/01/2020.

Années	Taux de cotisation	Montant des recettes	Évolution N/N-1
2019	0,50 € par habitant	160 725 €	+ 1 712 €
2020	0,70 € par habitant	229 044 €	+ 68 319 €
2021	0,70 € par habitant	238 505 €	+ 9 461 €
2022	0,70 € par habitant	238 906 €	+ 401 €
2023	0,70 € par habitant	238 949 €	+ 43 €

Ces documents vous sont transmis pour information, le vote de l'assemblée n'est pas requis.

5 - BUDGET 2024

Le budget primitif de l'ADAC 37 pour l'exercice 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Total de la section d'investissement	19 158,35 €	19 158,35 €
Total de la section de fonctionnement	1 177 351,58 €	1 177 351,58 €
Total du budget	1 196 509,93 €	1 196 509,93 €

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **1 177 351,58 €** répartis comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 <i>Charges à caractère général</i>	276 151,58 €	Chapitre 013 <i>Atténuation de charges</i>	144 600,00 €
Chapitre 012 <i>Charges de personnel</i>	887 700,00 €	Chapitre 74 <i>Dotations et participations</i>	729 000,00 €
Chapitre 65 <i>Charges diverses de gestion courante</i>	1 100,00 €	Chapitre 75 <i>Autres produits</i>	10,00 €
Chapitre 042 <i>Opérations d'ordre de transfert</i>	12 400,00 €	Excédent de fonctionnement reporté <i>au 002</i>	303 741,58 €

Dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement apparaît stable par rapport au BP 2023.

L'excédent dégagé en 2023 est ventilé sur les lignes 62268-autres honoraires, 6227-frais d'actes et de contentieux et 6228-honoraires divers (comme mentionné dans la colonne « commentaires »). Cet excédent est destiné à être maintenu afin d'avoir une réserve suffisante pour honorer les dépenses en début d'année avant de percevoir la participation du conseil départemental et des adhérents.

- Les charges à caractère général (011) sont pour 2024 inférieures à celles de 2023 en raison de la diminution de l'excédent.
- Les charges de personnel (012) sont quant à elles en augmentation et s'expliquent par :
 - En 2023, il a été décidé la pérennisation de 2 postes (paysagiste et architecte) pour répondre aux besoins des collectivités.
 - Afin de poursuivre les missions de l'ALEC, en février 2021, deux postes de chargés de mission énergie ont été créés à la demande du Conseil départemental. Au 1^{er} septembre 2021, un poste a été pourvu et le second en mai 2022. Ensuite, toujours à la demande du Conseil départemental, un poste de chargé de mission « développement des énergies renouvelables » a été créé et a été pourvu le 16 janvier 2023. 2023 était donc la première année au cours de laquelle l'équipe intervenant dans le domaine de l'énergie était complète.
 - en 2023, une période de tuilage a été mise en place pour le poste de Directeur. En 2024, ce n'est plus le cas. Il est néanmoins rappelé que M. Boulay était agent du Conseil départemental mis à disposition de l'ADAC 37 à 50%. Apparaissait donc uniquement au chapitre 012 des charges de personnel 50% du poste de Directeur. M. Vaugoyeau est agent de l'ADAC 37 mis à disposition du CAUE 37 à 50%. Ainsi, la totalité du salaire de M. Vaugoyeau apparaît au chapitre 012. Une refacturation de 50% est inscrite en contre partie en recettes de fonctionnement au chapitre 013 atténuation de charges.
 - Le BP 2024 prend en compte les évolutions des grilles au 1^{er} janvier 2024 (+5 points) ainsi que les avancements d'échelon de l'année.

- Comme sur chaque exercice, 25 000 € sont prévus au budget en cas de besoin de remplacement d'agent absent.

Recettes de fonctionnement

En 2023, le montant de la participation du conseil départemental était de 440 000 €. Il sera de 490 000 € en 2024. Cette augmentation de 50 000 € financera une partie des postes créés (chargés de mission énergie, chargée de mission « développement des énergies renouvelables, architecte et paysagiste).



La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **19 158,35 €** répartis comme suit :

DÉPENSES	
Chapitre 20 <i>Immobilisations incorporelles</i>	2 658,35
Chapitre 21 <i>Immobilisations corporelles</i>	16 500,00 €

RECETTES	
Chapitre 040 <i>Opérations d'ordre de transfert</i>	12 400,00 €
Chapitre 10 <i>Dotations et participations</i>	1 444,82 €
<i>Excédent d'investissement reporté au 001</i>	5 313,53 €

Dépenses d'investissement

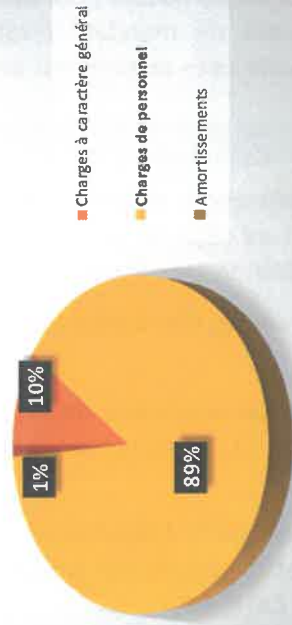
Il a été voté un budget total de 19 158,35 € en dépenses d'investissement. Sur ce montant, 12 000 € seront affectés pour de l'achat du matériel informatique afin d'équiper les derniers agents recrutés et procéder aux remplacements nécessaires.

SUIVI BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

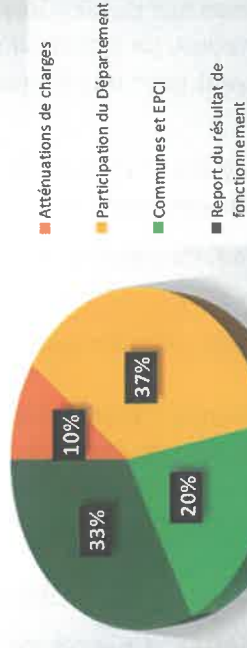
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
Dépenses de fonctionnement							
Charges à caractère général	82 332,27	71 984,84	62 305,10	71 675,07	81 049,70	87 308,45	276 151,58
Charges de personnel	437 639,45	434 878,04	435 120,08	530 061,17	652 736,95	791 147,39	887 700,00
Autres charges de gestion courante		1,03	2,11	1,78	0,85	0,58	1 100,00
Autres charges exceptionnelles			0,25			0,00	0,00
Amortissements	3 863,00	3 863,00	5 117,83	3 396,00	9 141,28	11 304,04	12 400,00
Total dépenses de fonctionnement	523 834,72	510 726,91	502 545,37	605 134,02	742 928,78	889 760,46	1 177 351,58
Recettes de fonctionnement							
Atténuations de charges	39 034,14	37 170,55	47 235,98	75 612,15	97 561,35	120 901,57	144 600,00
Participation du Département	320 000,00	297 430,00	330 000,00	390 000,00	390 000,00	440 000,00	490 000,00
Communes et EPCI	159 013,00	160 725,00	229 044,90	238 505,40	238 905,80	238 949,20	239 000,00
Autres produits de gestion courante	45,12	437,42	1,79	0,70	897,71	1,77	10,00
Produits exceptionnels						0,00	0,00
Report du résultat de fonctionnement	230 704,05	221 961,59	206 997,65	310 734,95	409 213,42	393 649,50	303 741,58
Total recettes de fonctionnement	748 796,31	717 724,56	813 280,32	1 014 853,20	1 136 578,28	1 193 502,04	1 177 351,58
Total sans report	518 092,26	495 762,97	606 282,67	704 118,25	727 364,86	799 852,54	873 610,00
Dépenses d'investissement							
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	792,00	583,20	0,00	2 658,35
Immobilisations corporelles	0,00	3 764,28	4 718,06	16 428,00	8 807,73	9 497,66	16 500,00
Déficit d'investissement reporté					217,76	0,00	0,00
Total dépenses d'investissement	0,00	3 764,28	4 718,06	17 220,00	9 608,69	9 497,66	19 158,35
Recettes d'investissement							
Amortissements	3 863,00	3 863,00	5 117,83	3 396,00	9 141,28	11 304,04	12 400,00
Dotations et participations				617,49	1 279,71	2 694,85	1 444,82
Excédent reporté	8 627,26	12 490,26	12 588,98	12 988,75	0,00	812,30	5 313,53
Total recettes d'investissement	12 490,26	16 353,26	17 706,81	17 002,24	10 420,99	14 811,19	19 158,35
<i>Résultat d'exercice</i>	-5 742,46	-14 963,94	103 737,30	98 984,23	-15 563,92	-89 907,92	
Résultat de fonctionnement	224 961,59	206 997,65	310 734,95	409 719,18	393 649,50	303 741,58	
Résultat d'investissement	12 490,26	12 588,98	12 988,75	-217,76	812,30	5 313,53	
EFFECTIFS							
Equivalents Temps Plein (ETP)	6,4	8,4	8	9,75	11,9	12,95	13,72

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Dépenses de fonctionnement 2023

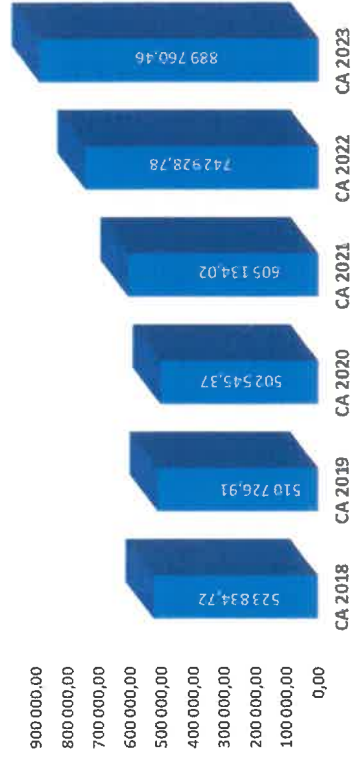


Recettes de fonctionnement 2023

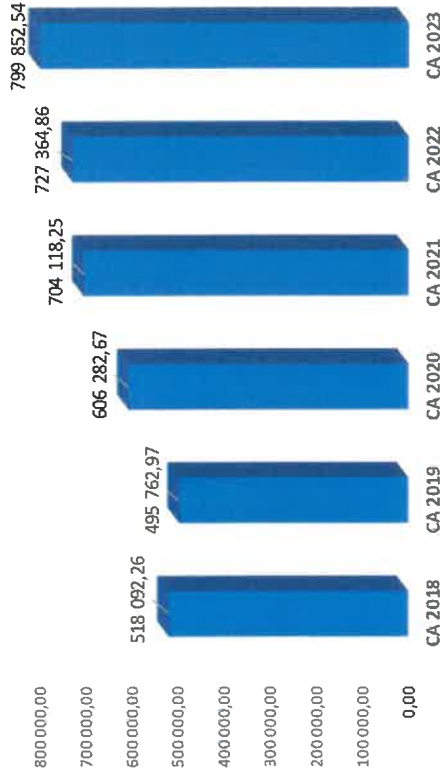


EVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 à 2023

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



6 - OBJECTIFS 2024 / 2025

Monsieur Franck CHARTIER présente les objectifs des deux structures pour 2024/2025.

➤ **Conseils aux collectivités**

Il convient de **maintenir une quantité et une qualité de réponse** aux besoins des collectivités aussi élevées que possible. Il est demandé aux élus, à la fin de chaque prestation, de retourner une fiche d'évaluation sur le ressenti du service rendu. Cette collecte d'informations, ayant pour but d'améliorer et de rester vigilant sur la qualité du service, a débuté il y a 3 ans.

En 2023, l'offre de service en matière d'énergie est complète grâce à la présence de 3 agents : 2 chargés de mission énergie et 1 chargé de mission développement des énergies renouvelables (COT ENR).

En matière d'espace public et de bâtiment, la question de la transition écologique restera un objectif majeur, à l'instar des projets étudiés jusqu'à présent.

En lien avec l'ADAC, les 3 domaines d'intervention restent des priorités pour les collectivités et pour la structure, à savoir :

- **Technique** (architecture, énergie, paysage, et urbanisme) : réalisation de schémas de principe, d'orientations en matière d'aménagement, de programmes, de chiffrages, pour des projets de bâtiments publics, d'aménagement d'espaces publics, de lotissements, de ZAC...
- **Juridique** (droit de l'urbanisme et marchés publics) : rédaction de notes de synthèses, rédaction des pièces des marchés publics et concessions de services...
- **Financier** : perspectives financières, simulations d'emprunt, plans de financement...

La création d'une expertise énergie via les conseillers de l'ADAC a permis de compléter le conseil aux collectivités en intégrant l'approche thermique et énergétique à l'ensemble des projets lorsque cela est nécessaire. Cette approche est essentielle dans le cadre des dispositifs d'aides aux collectivités en vigueur et à venir. Elle répond à une attente et à la nécessité de réduire la consommation énergétique et de développer les énergies renouvelables à l'échelle locale.

Pour répondre de façon durable aux besoins exprimés et en particulier pour la réalisation des objectifs et projets des collectivités dans les deux dernières années de mandat, il est proposé de poursuivre l'accompagnement avec l'effectif et les compétences actuels jugés adaptés aux attentes.

➤ **Conseils aux particuliers**

Concernant les permanences délocalisées hors de la métropole et sur la ville de Tours, il convient de continuer pour l'année 2023, dans la mesure où la couverture départementale est complète, de maintenir le nombre de particuliers conseillés et la qualité de la coopération avec l'UDAP 37.

Il est proposé de maintenir le partenariat étroit avec les services instructeurs des EPCI et de la Ville de Tours dès la prise de RDV jusqu'à la finalisation du conseil.

Concernant le partenariat avec l'UDAP qu'il est proposé de poursuivre de façon efficace et lisible, il est notamment prévu une démarche collective sur l'aire de la CC Touraine Val-de-Vienne entre l'UDAP et les collectivités.

Ce service à la population mené avec les partenaires que sont le Département d'Indre-et-Loire, l'Etat, les collectivités, la Région Centre – Val de Loire, SOLIHA et la plateforme Artémis et l'ADIL France Rénov' Touraine, constitue l'un des socles majeurs de l'action du CAUE 37.

Il convient par ailleurs de poursuivre la complémentarité opérationnelle entre les conseils prodigués par les architectes du CAUE 37 et par les conseillers énergie de l'ADIL France Rénov' qui permettent aux particuliers de bénéficier d'un conseil global en lien avec leurs projets de construction ou de rénovation.

En outre, les paysagistes de l'ADAC|CAUE 37 répondent eux aussi aux demandes des particuliers par des conseils en lien avec l'aménagement de leurs espaces extérieurs.

➤ Projets partenariaux

Le partenariat doit être à la base des actions culturelles, de formation, d'information ou de sensibilisation du CAUE 37. Toutes les actions envisagées et proposées par l'ADAC|CAUE 37 le sont dans un corpus partenarial prégnant, renforçant ainsi leur sens et leur réussite auprès des différents publics – cibles.

Outre l'ensemble des communes et EPCI du département d'Indre-et-Loire, des partenariats opérationnels et concrets existent et pourront s'amplifier avec le Département d'Indre-et-Loire, l'association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL 37), l'ensemble des services de l'État, la Région Centre – Val de Loire, la ville de Tours, Tours Métropole Val de Loire, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, Val Touraine Habitat, Touraine Logement, SOLIHA, le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, l'Université, le SATESE, le SIEIL, la SHOT, le CCCOD, l'ATU, les acteurs de l'éducation nationale (primaires, collèges en particulier) et potentiellement tout autre acteur local dans les domaines d'intervention du CAUE 37 et de l'ADAC.

➤ Information – formation

Parmi ces projets qu'il convient de poursuivre, il faut d'ores et déjà retenir des projets d'information - formation suivants :

- Participation sur le stand du Département 37 au **congrès des maires** organisé par l'AMIL 37 en fin d'année 2024
- Participation – le cas échéant – à la **2ème édition de « l'École des Maires »** organisée par l'AMIL 37, préparation du programme et interventions des équipes ADAC|CAUE 37 sur les modules « Préserver le patrimoine communal de sa commune », « Appréhender les grandes évolutions du droit de l'urbanisme », « Les bonnes pratiques en matière de biodiversité et de transition écologique dans sa commune », « L'accompagnement de l'ADAC sur le financement de vos projets » (1^{er} semestre 2025)
- Avec l'AMIL 37 et la Chambre d'Agriculture, **Encourager l'achat de produits locaux en restauration collective** (2^{ème} semestre 2024)
- Renouvellement une action ciblée auprès des écoles primaires du département dans le cadre d'un partenariat Éducation Nationale / CAUE 37 sur la base du catalogue conçu par le CAUE 37 (les sessions de formation des enseignants auront lieu début novembre 2024 et les interventions dans les classes de mars à avril 2025)
- Location d'un stand partagé avec l'ADIL France Rénov' Touraine au **Salon de l'Habitat de Tours**, les 18, 19 et 20 octobre 2024. Guider les visiteurs dans la conception et la réalisation de leurs projets, les accompagner dans l'appréhension de la qualité du cadre de vie parmi plus de 150 spécialistes de l'immobilier et de l'aménagement intérieur et extérieur.

➤ Communication, sensibilisation et culture

- **Journées Nationales de l'Architecture**— 18, 19 et 20 octobre 2024 / **Semaine de l'Architecture et du Paysage** du 14 au 20 octobre 2024. Comme pour chaque édition de la SAP, les VPAH seront partenaires de ce 5ème opus qui sera, cette année, l'occasion d'afficher une programmation commune à l'échelle régionale avec l'URCAUE Centre —Val de Loire et, sur un plan local, avec l'ATU. (Programmation partenaires en cours d'élaboration/finalisation)
 - **Conférence Simon Teyssou** - Grand prix de l'urbanisme 2023 - 18 octobre
Depuis 15 ans, l'Atelier du Rouget travaille en « résidence ». Très direct et opérationnel, ce mode d'action permet d'être au plus près des territoires et d'agir avec la plus grande justesse. Arpentage, réunions thématiques avec les acteurs locaux et l'équipe municipale, échanges avec les habitants dans le cadre de « guichets ouverts », relevés, chiffrages, inventaires, recherches historiques, analyses sensibles constituent les grandes lignes méthodologiques des résidences menées par l'agence.
 - Une exposition présentant le travail de l'Atelier du Rouget pourrait être programmée sur la même période (en attente)
 - Château-Renault - Rémy Garnier fondée en 1832 - serrurerie artisanale – Visites de l'entreprise : 1 visite pour les architectes du patrimoine le matin et 2 visites grand public l'après-midi (environ 15 personnes par visite) – mercredi 16 octobre
 - **TOURS** _ visite : présentation de la préfiguration du CIAP + site / bâtiment

- **LOCHES** _ visite : d'une opération de réhabilitation en logements (place du marché aux légumes) + Visite de la Maison du Centaure
- **CHINON** _ visite : Jeu de Paume (avec Carsten HANSSEN, architecte) + visites action cœur de ville : 1/ façades maisons à pans de bois + 2/ Place Mirabeau (XVe s.) en lien avec le service urbanisme et aménagement
- **Pays Loire Touraine** _ scolaires : Maison de maître transformée en école + extension -> atelier maquette (vendredi) + visite : MOSNES, église + requalification des espaces publics autour (historique + archi actu) + Rando patrimoine AMBOISE (samedi) + Rando VOUVRAY (dimanche) + visite ancien musée de la Serrurerie CHATEAU-RENAULT (samedi ou dimanche, possiblement avec la participation de l'architecte du patrimoine du CAUE 37) + spectacle : Bille à bois (fin de matinée dimanche) + Pôle Archi Amusant aux fonderies de BLÉRÉ (dimanche toute la journée) : espace accueillant petits et grands avec des maquettes, des jeux, des livres, des films... (réunissant tous les VPAH et le CAUE 37 ?)
- **Action expérimentale et structurante sur les sols vivants** (2^{ème} semestre 2024 et 1^{er} semestre 2025)
L'ADAC|CAUE 37, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 37 et la commune de Chambourg-sur-Indre, mène une expérimentation afin de prendre en compte le critère « SOL » dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU de la commune. Une mission a été confiée par le CAUE 37 à un bureau d'étude spécialisé pour réaliser des sondages pédologiques et apporter leur expertise au projet.
 - Ces sondages permettront de proposer en juin 2024 **une journée de sensibilisation** pour les élus d'Indre-et-Loire et les professionnels de l'urbanisme en montrant différents types de sols, autour de fosses pédologiques.
 - À l'invitation de POPSU Tansitions, l'ADAC|CAUE 37 participera au **séminaire « les principes du droit de l'urbanisme et la multifonctionnalité des sols »** - vendredi 21 juin 2024. Sont également invités à contribuer à la table ronde « la trame brune comparée aux autres trames », le maire de Chambourg-sur-Indre, le cabinet AUDDICE (en charge de l'élaboration du PLU) et le service planification de la DDT.
 - Lors de **Journée Mondiale des Sols** en décembre 2024, une demi-journée de présentation et d'échanges sera organisée avec les différents acteurs du projet engagé à Chambourg-sur-Indre.
 - Début 2025, l'ADAC|CAUE 37 éditera **un livret** : récit d'expérimentation / guide de bonnes pratiques.
- **Journées Européennes du Patrimoine** (2^{ème} semestre 2024) Domaine des Baguins à Vouvray — 20/09/24. Visite d'une ancienne closerie (domaine viticole agrémenté d'une résidence secondaire, propriété de la bourgeoisie tourangelle du XIX^e s.) et ateliers pédagogiques à destination des élèves de l'école élémentaire de Vouvray. Comment ces grandes propriétés du XIX^e s. investissaient un site pour tirer parti de toutes ses potentialités ?
- **Journée les aménagements urbains et paysagers démonstrateurs**, pour donner suite à la réussite de la journée des bâtiments démonstrateurs qui s'est tenue en avril 2024 et qui a rassemblé près d'une trentaine d'élus de tout le département, il est proposé d'organiser une action similaire mettant en avant des opérations d'aménagements exemplaires d'espaces publics présentées par les élus maîtres d'ouvrage et par les maîtres d'œuvre (1^{er} semestre 2025)
- Une **soirée ciné-débat** co-organisée avec le CNP au cinéma Les Studios sera programmée en fonction d'un thème proposé en concertation avec d'autres associations (1^{er} semestre 2025)
- Avec les collègues d'Indre-et-Loire, de façon expérimentale, et à la suite du travail sur l'Atlas des Régions Naturelles réalisé par Eric Tabuchi, le CAUE 37 propose **un Projet Éducatif Artistique et Culturel (PEAC) intitulé « Mon Paysage, Nos Paysages »** aux collèges d'Indre-et-Loire. Ce projet mené en partenariat avec la DSDEN et le Conseil Départemental sera expérimenté sur 2 à 3 collèges pour 2024-2025. Puis, il se déclinera pendant 4 années sur l'ensemble des collèges candidats afin d'organiser une vaste exposition de photographies et de productions artistiques de la vision et perception des paysages tourangeaux par une génération de collégiens et ce, sur l'ensemble des territoires tourangeaux, ruraux ou urbains (2^{ème} semestre 2024 et 1^{er} semestre 2025)

- **Organisation d'une conférence dialoguée « Entre textes et images à l'heure de l'intelligence artificielle »** entre Eric Tabuchi et François Bon à l'issue de la première édition de « Mon Paysage – Nos paysages » en lien avec les collègues candidats pour 2024-2025 (1^{er} semestre 2025)
- **Livret de visite autonome du parc** – partenariat avec le Château d'Azay-le-Rideau sur la base des travaux des PEAC 2022-2024 – automne 2024
Créé sur la base des travaux des PEAC des années 2022-2024, ce carnet de visite à destination des enseignants (primaire et collège) prendra la forme d'un jeu de piste et de devinettes. Il accompagnera, entre autres, les enfants dans l'observation, la prospection et la découverte de l'évolution historique du parc du Château d'Azay-le-Rideau.
- **Rallye du Patrimoine** de Loches (1^{er} semestre 2025) Chaque année, le CAUE 37, parmi 70 intervenants, participe à ce rallye organisé au cœur de la ville historique de Loches. Portée par l'association QuestiO, cette animation pédagogique permet à 600 scolaires du Lochois de découvrir le patrimoine.
- Le programme ICU – Ilots de Chaleur Urbains – avec l'ATU dans le cadre du fonds vert ingénierie (2024-2025) 1/ phase diagnostic à l'échelle départementale 2/ phase opérationnelle à partir de 2025 auprès des collectivités (3 ou 4 sites). Phase 1 = confection d'un atlas départemental cartographique des ICU croisant des images des températures de surface avec des données socio-économiques afin de déterminer les lieux d'actions prioritaires selon leur vulnérabilité aux fortes températures.

À ces projets, il faut ajouter :

- À la demande de l'association « Petites Cités de Caractères » (PCC), le directeur de l'ADAC |CAUE 37 participe à la commission de contrôle sur les PCC d'Indre-et-Loire. Les équipes de l'ADAC |CAUE 37 sont également sollicitées à des manifestations ou actions des Petites Cités de Caractère.
- La participation à la commission et au groupe de travail Aménagement et urbanisme dans le cadre du Service Régional Métropolitain (SERM)
- Une rencontre annuelle entre les équipes des CAUE de la région Centre – Val de Loire est envisagée dans le cadre de l'Union Régionale des CAUE (URCAUE) réactivée. Toujours dans le cadre de l'URCAUE, la possible organisation d'un concours photographique co-produit par l'ensemble des CAUE de la région Centre – Val de Loire
- La poursuite de la **promotion des projets** d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes de Touraine à travers la présence dans l'observatoire national, la presse locale et des événements départementaux (sans compter bien sûr la motivation et la structuration de la commande publique)
- Fête de la nature à Bourgueil
- L'intensification des offres dans la presse locale (notamment écrite).

Il est entendu que la **newsletter** qui paraît chaque mois continuera d'être publiée, ce qui permet aux élus et au grand public d'être informés sur les questions liées à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

De même, les réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook pour les 2 structures + Twitter pour le CAUE 37) continueront à être utilisés comme outils de communication pour valoriser nos actions et faire connaître les événements que nous portons.

Monsieur Franck CHARTIER précise que les actions, hors conseil aux collectivités, sont obligatoires et importantes pour le CAUE 37 tant sur les volets culturels, pédagogiques et de formations. Nous nous engageons à ce qu'elles soient poursuivies et qu'elles concernent toutes les intercommunalités et territoires d'Indre-et-Loire.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

La séance est clôturée par Madame Nadège ARNAULT qui remercie les équipes pour le travail réalisé ainsi que l'ensemble des élus et partenaires présents à l'Assemblée Générale.

La séance est levée à 16h08.

Franck CHARTIER
Vice-Président de l'ADAC

